



L'AFFRONT

Le journal *effronté* des étudiantes et des étudiants de Montmorency
Vol. 1, No. 1 – Février 2025



Sommaire

Politimo (politique) p.2-5

Alors... plus d'accomodements pour nous?

Le Club ONU va se plaindre à La Presse
et le Comité Exécutif gaspille son temps

Participer, c'est s'asservir!

Pour une association plus combative

Mon Mot (opinions) p.5

Mots d'appréciation

P'tites annonces p.6

Mot du fondateur

Voici la première édition de l'Affront. Le but de ce renouveau est de prendre un nom qui a plus de piquant, moins éditorialisé, plus politique et mobilisateur.

Bien sûr, ça ne veut pas dire que n'importe quoi est publié. On n'est pas une plateforme pour le fascisme. En revanche, l'équipe de l'Affront ne va pas toujours être d'accord sur ce qui est publié – on n'a pas toutes les mêmes positions politiques.

Je lisais des journaux étudiants de Montmorency tel que le Quidam, La Craque, Le Sang Froid, Le Trou, Mon Mot, Le Zèle... Le journal étudiant à Montmorency a 50 ans d'histoires, tu le savais ? Il n'a pas vraiment été présent dans les dernières années et la virée vers le numérique n'a pas été un succès visiblement. J'espère qu'un retour physique va permettre à mes camarades de le regarder à nouveau et de se l'approprier.

J'aurais aimé avoir plus de textes pour la première publication, mais on se reprend pour le numéro 2 !

Enfin, c'est ça l'espoir de l'Affront.

Kevin Halley

Alors... plus d'accommodements pour nous?

Cela fait six mois que la salle de recueillement de notre collège est fermée sous prétexte de "rénovation". Aujourd'hui, en février 2025, nous n'avons toujours aucune nouvelle concrète. La promesse d'une réouverture pour la fin novembre 2024 a été oubliée et, depuis, nous n'avons eu que du silence. Ce n'est plus une question de délais, mais de respect !

Cette salle n'était pas juste un simple espace, c'était un lieu de recueillement fondamental pour de nombreux étudiants, en particulier ceux qui pratiquent la foi musulmane. Cette salle, cachée derrière le café étudiant, existe depuis plusieurs années et aucun incident n'y a jamais été reporté. C'était un endroit où prier, se recentrer quelques minutes sans déranger personne, et surtout, se sentir respecté. Ce n'était pas une demande extravagante, c'était un besoin légitime pour toutes les confessions religieuses ou spirituelles : que l'on soit bouddhiste, chrétien, musulman, etc.

Le plus choquant dans tout cela, c'est l'absence de réponse de l'administration. Nous, étudiants, ne méritons pas d'être traités ainsi, surtout quand nous avons toujours respecté les règles et n'avons jamais causé le moindre incident dans cette salle.

« L'accommodement raisonnable est une obligation juridique inhérente au droit à l'égalité. Il fait partie de la gamme des moyens dont dispose le Québec pour gérer de manière civilisée les conflits liés à la diversité sans cesse croissante de la société.

L'accommodement raisonnable part d'une constatation : si tous les êtres humains sont égaux, ils sont loin d'être identiques. Cette constatation influence notre vie quotidienne. »

Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse

L'accommodement raisonnable n'est pas une faveur qu'on accorde quand on en a envie, c'est une obligation juridique inscrite dans la loi. Cela fait partie de notre droit à l'égalité, et pourtant, l'administration semble l'ignorer. L'école est censée être un lieu d'inclusion, où chaque étudiant trouve sa place, pas un lieu d'indifférence où l'on ne se sent pas compris. Ce n'est pas un accommodement irraisonnable ou hors de budget pour l'école, qui possède des centaines de locaux à travers le campus, mais un seul qui soit ouvert de 12 h à 18 h, est-ce trop demandé ? Selon la loi, le fait de refuser d'embaucher, d'accommoder ou de maintenir une personne en raison de son appartenance religieuse constitue une discrimination fondée sur la religion. L'école a déjà fait preuve de compréhension par le passé concernant ces besoins religieux, ce que nous reconnaissons et remercions, mais

retirer cet accommodement du jour au lendemain est incompréhensible et injuste pour nous.

« Quand je pouvais prier avant mes examens, je pouvais me recentrer et me sentir moins stressé, on a plus accès à cet endroit depuis plusieurs mois et ça à changer complètement mon expérience à l'école, pareille pour mes amis. »

D.O, étudiante du programme science de la nature

Nous n'avons plus de nouvelles depuis novembre 2024 et on nous dit aujourd'hui que nous "ne montrons pas suffisamment notre besoin". Vraiment ? Faut-il manifester à chaque coin de l'école pour qu'on nous prenne au sérieux ? Des centaines d'étudiants sont affectés par ce manque d'espace, au point que certains doivent prier dans des cages d'escaliers, des endroits ni sécuritaires ni confortables pour eux.

« Maintenant que l'on prie dans des cages d'escaliers qui ne sont déjà pas confortables pour nous, on se fait interpellé par des gardiens de sécurité qui nous disent que c'est interdit de prier et menacent de prendre nos numéros de DA, pourtant aucune loi ou règlement de l'école ne nous en empêche. »

A.S, étudiante du programme sciences humaines

De plus, le mois du Ramadan et du Carême approche, et pour les croyants, avoir un endroit approprié pour prier n'est pas une option, mais une nécessité. Pour les musulmans pratiquants, il ne s'agit pas d'un choix, mais d'un acte religieux fondamental. Les élèves prient déjà dans des cages d'escaliers, et avec le Ramadan, où les musulmans prient davantage, cela pourrait entraîner des enjeux de sécurité dans l'école.

Nous demandons, non, **EXIGEONS**, la réouverture immédiate de la salle de recueillement en tant qu'adultes responsables. Il est grand temps que l'école respecte la diversité de ses étudiants et réponde à leurs besoins avec équité. Nous demandons simplement à être entendus, nous ne voulons pas être ennemis avec l'administration, mais simplement créer un environnement où chacun se sent respecté. Si l'administration ne réagit pas rapidement, nous prendrons des mesures : pétitions, rencontres avec les responsables, etc. Nous ne sommes pas prêts à accepter ce silence. Nous demandons simplement ce qui nous revient de droit : un espace pour prier, se recueillir, et être respectés pour ce que nous sommes.

A. C.

Le Club ONU va se plaindre à La Presse et le Comité Exécutif gaspille son temps

Malheureusement, on aurait aimé garder le sujet dans le fonctionnement de notre démocratie interne, mais on doit prendre encore du temps pour rectifier des faits concernant la situation au Club ONU, chose qu'on a déjà fait pendant trop longtemps en privé.

Le Club ONU a décidé de contacter Isabelle Hachey de La Presse pour faire un article critique du Comité exécutif puisqu'il n'est pas content de ne pas avoir son argent – alors passons à travers cet article pour en défaire certaines fabrications.

« Autrement dit, le comité exécutif de l'AGEM en veut à l'ONU, cette vile organisation qui supplie le monde d'en faire plus pour les Palestiniens, qui fournit de l'aide vitale aux Gazaouis par l'entremise de l'UNRWA et dont le secrétaire général, António Guterres, est persona non grata en Israël. Comprenez qui pourra. » **Isabelle Hachey**

Ici, la journaliste tourne la page sur la critique du conseil de sécurité qu'elle vient de citer et qu'elle pense être légitime comme elle le dit plus tard dans cette chronique et décide de faire des arguments en faveur de l'ONU.

Est-ce qu'on peut parler de quand Antonio Guterres, ce supposé ange, a demandé qu'un rapport produit par la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale soit enlevé en 2017 parce qu'elle était critique à Israël et supportait le mouvement BDS ?¹

Est-ce qu'on peut dire qu'encore aujourd'hui le secrétariat des Nations unies engage la même compagnie de sécurité que celle qui est en partenariat avec l'État israélien pour s'occuper de la police israélienne ?^{2,3}

Ah non, c'est vrai, désolé, l'ONU peut seulement être bonne pour les Palestiniens et pour notre cause, elle qui a pour mission la paix et qui n'agit jamais dans l'obtention de ce but... Ah, mais pourquoi ? Puisqu'elle est dirigée par des pouvoirs impérialistes, bien sûr – c'est justement la critique qu'on fait !

« Il y a deux semaines, Mark Mekhael et deux autres élèves ont tenté de faire entendre raison aux responsables de l'AGEM. "On a plaidé notre cause pendant une heure et demie", raconte le jeune homme. Sans les Nations unies, leur a-t-il expliqué, des populations entières crèveraient de faim et de soif. "Malgré son incapacité d'agir [pour rétablir la paix au Proche-Orient], c'est une organisation qui fait du bien dans le monde." L'AGEM n'a rien voulu entendre. » **Isabelle Hachey**

Ici, la mention de « L'AGEM n'a rien voulu entendre » laisse cacher le fait que c'est le conseil de programmes qui a entendu cet appel – non le comité exécutif comme l'article aime placer le blâme dessus. Il faut croire que ça fait un article moins sensationnaliste quand on réalise que la critique sous-entendue est simplement le fonctionnement représentatif de notre association.

Il est à noter qu'au moins une personne membre du conseil de programmes, qui était présente lors de cette rencontre et qui a eu le droit de voter, fait aussi partie du Club ONU... alors dire qu'ils n'ont pas été entendus est un peu insultant à notre avis – le Club ONU n'a simplement pas eu le résultat qu'il voulait.

¹ <https://www.aljazeera.com/news/2017/3/17/un-official-resigns-over-israel-apartheid-report>

² <https://www.g4s.com/investors/regulatory-announcements/2016/12/02/agreement-reached-on-sale-of-g4s-israel>

³ Voir les contrats données par les nations unies : 4700024233, 4700024932, 4700027004, etc.

« Le 17 janvier, Valérie Lafrance a demandé au comité exécutif de l'AGEM de convoquer une assemblée générale, « en tout respect de la démocratie, de la transparence et de la bonne foi », afin de permettre aux élèves du Club ONU de faire valoir leur point de vue. » **Isabelle Hachey**

Premièrement, Valérie n'est pas membre de l'association - on n'est nullement redevable devant elle. **Elle ne peut pas faire demande d'une assemblée générale.**

Deuxièmement, notre réponse à son courriel, qu'on sait qu'Isabelle a reçu puisqu'il est cité dans cet article, mentionnait clairement notre volonté de faire une assemblée générale sur le sujet :

« Tout d'abord, le comité exécutif est pleinement conscient que c'est une question d'interprétation du mandat BDS qui est en jeu en ce moment.

*Nous envisageons d'ailleurs de faire prochainement une assemblée générale pour clarifier la portée du mandat et comment celui-ci affecterait les décisions de l'AGEM à venir. » **Le Comité exécutif***

Alors, c'est à notre grande surprise qu'on peut lire dans La Presse :

« Un revirement de situation avec lequel mon irruption dans le dossier n'a sans doute rien à voir... » **Isabelle Hachey**

Honnêtement, c'est une honte qu'une journaliste peut manquer un détail comme celui-ci et avoir l'audace de dire que son intervention dans le dossier est la raison qu'on planifie une assemblée générale. C'est peu journalistique.

« Comment se fait-il que trois personnes puissent prendre une décision sans appel sur la gestion des fonds versés par ces étudiants ? » **Isabelle Hachey**

On se doit de corriger ce mythe dans cet article – le Comité exécutif n'est pas le seul à avoir tranché sur cette question, le conseil de programmes a tout aussi tranché dessus cette question aussi – chose qu'on a même mentionné à Isabelle :

« On aimerait clarifier le système démocratique de l'Association ainsi que la chronologie des événements.

Premièrement, le Comité exécutif a été saisi par la question de la commandite puisqu'il était pressant de la traiter avant la fin de la session d'automne 2024.

C'est alors que le Comité exécutif a traité la commandite en réunion et a pris la décision de refuser la commandite du Club ONU.

Deuxièmement, puisque les membres du Club ONU nous ont communiqué leur mécontentement concernant la décision, le Comité exécutif a ramené la question au Conseil de programmes, l'équivalent de son conseil d'administration. Les membres du Club ONU ont eu l'opportunité d'exprimer leur point de vue lors de cette rencontre et le Conseil de programmes a alors décidé de refuser la commandite. » **Le Comité exécutif**

Il faut croire que parler aux journalistes n'aide nullement à corriger les faits lorsqu'ils décident d'écrire un mauvais article. Bref, c'est simplement ça qu'il nous fallait corriger.

Vive la Palestine !

Le Comité Exécutif de l'AGEM

Participer, c'est s'asservir!

Tel est le dicton qui semble résonner dans le mouvement étudiant depuis 1968. Quand on participe, le groupe dominant peut prétendre écouter et prendre nos idées lorsqu'il le veut - on n'a jamais réellement le pouvoir de décider que leurs idées sont mauvaises. C'est pourquoi il faudrait que l'AGEM priorise la création d'un rapport de force avant la négociation.

L'idée de la co-gestion et de la collégialité est simplement un mythe. Quand on regarde les instances où les décisions sont prises au CEGEP, les étudiants sont minorisés ou présent à titre consultatif.

Quand on demande à ce que des comptes rendus soient publiés pour permettre une meilleure participation au sein du Comité des communications du Collège, on se fait dire que malgré le fait qu'on a été élu, on ne pourra pas les avoir avant que notre horaire de la session prochaine est confirmé. C'est une barrière imposée par le Collège pour empêcher et décourager la participation. Ils vont alors se plaindre que les étudiants ne viennent pas à leurs rencontres. Le Collège ne veut tout simplement pas que les étudiants sachent ce qui est discuté lorsqu'ils ne sont pas là. Quelle bons collaborateurs!

Lorsqu'un comité est formé à la commission des études pour traiter des situations de plagiat au Collège, aucun message n'est envoyé. Lorsqu'un étudiant est présent lors d'une commission des études traitant du sujet, on dit que c'est une erreur. Même suite à cette intervention, l'Association a dû interpellé le Collège pour être invitée. Le comité sur l'intégrité intellectuelle a eu 5 réunions sans qu'une seule personne étudiante soit présente et **3 sans qu'une seule personne étudiante soit invitée.**

Dans ce comité, comme dans la commission des études, la représentation étudiante est minoritaire pour assurer que l'étudiant peut seulement s'opposer symboliquement. Quand ce comité est venu présenter le projet à la commission des études,

on se fait dire que la composition ne peut pas être changée et que celle-ci avait déjà été décidée ultérieurement.

Lorsqu'on a poussé pour avoir au moins une autre personne étudiante dans le comité d'intégrité intellectuelle, puisque la représentation étudiante était seule même au sein de la commission des études, la proposition est rejetée. Personne autour de la table n'est intéressé à ce que la population étudiante soit représentée.

« Si la voix des étudiants est minorisée et qu'elle n'est pas invitée. Pourquoi est-ce qu'on voudrait participer? C'est quoi le but de la participation? »

En fait, je suis maintenant de la conviction que participer sert seulement à donner l'impression que notre consentement est requis pour les décisions qu'ils font, même si ce n'est pas vrai. La participation sert seulement au pouvoir existant.

Il nous faut créer un **rapport de force** si on veut être pris au sérieux, si on veut avoir une voix réelle dans la gestion de notre CEGEP. Le compromis et la participation ne mènent à rien.

Kevin Halley



Michel Gravel, 25 octobre 1968.



Antoine Deslèts, 18 novembre 1968.



Pierre McCann, 21 octobre 1968.

Pour une association plus combative

Une association plus combative est nécessaire à Montmorency. Pour ceci, il nous faut créer des nouvelles structures démocratiques au sein de l'AGEM.

La Consitution devrait créer un conseil central.

Ce conseil garderait des représentants de programmes comme aujourd'hui, mais il y aurait aussi des représentants des divers comités étudiants et du comité exécutif.

Chaque Comité étudiant pourrait choisir quelqu'un pour le représenter. Cela devrait encourager un plus grand dynamisme au sein du Conseil et éviter le rapport de domination entre les Comités et le Conseil de programmes.

Le Conseil central ne devrait pas pouvoir remplacer l'assemblée générale ; il devrait aider à l'organisation des projets de l'assemblée.

La Constitution devrait créer un plus grand Comité exécutif, et un Comité exécutif qui est élu par tous.

En ce moment, le Comité a un maximum de 6 membres tel qu'imposé par la Constitution depuis 1989 - on pense que cela limite trop le Comité exécutif. On aimerait que le Comité exécutif puisse

avoir plus de rôles pour l'aider à exécuter les mandats qu'ils lui sont donnés par l'assemblée générale.

De plus, on pense que le Comité exécutif devrait être voté par tous ; il ne devrait pas être formé de représentants étudiants ni élus par ceux-ci. Cela devrait éviter que le Comité exécutif soit redevable au Conseil central et encourager le Comité exécutif à aller vers l'assemblée générale lorsqu'il veut l'opinion des étudiants.

La Constitution devrait permettre une plus grande facilité pour créer des comités étudiants.

En ce moment, les comités de l'AGEM sont majoritairement des clubs thématiques qui ne s'intéressent pas à l'intérêt général des étudiants et ils n'aident pas à conscientiser les étudiants sur les différentes attaques qu'ils subissent dans notre société.

On espère que rendre la création de comités étudiants plus facile va encourager la création de comités mobilisateurs et revendicateurs, des comités qui veulent se battre pour les intérêts des étudiants. On veut leur permettre d'avoir une voix au sein du Conseil central pour pousser les diverses missions de ces Comités en son sein et ainsi pousser le Conseil central à faire des actions pour la population étudiante.

C'est l'espoir du projet de réforme de la constitution que je veux que l'AGEM adopte cette session.

Kevin Halley

Mon Mot

Mots d'appréciations

Se faire un réseau social avec des gens que je ne connaissais point au cégep était quelque chose dont auquel je craignais d'être incapable de faire. Me faire introduire aux clubs de l'AGEM m'a permis de faire la découverte de certains de mes plus proches amis et amies de ma vie sociale. Mon implication face à la découverte de ses clubs m'a permis de vivre une vie collégiale beaucoup plus agréable que je n'aurais pas pu envisager. Pour eux et pour elles que j'ai rencontré face à cette découverte, j'aimerais exprimer ma gratitude éternelle. J'ai eu la chance de surmonter ma gêne face aux étrangers et de développer des habiletés de communication lorsque je travaillais en tant que staff. À travers les drames, les malentendus et les conflits, ses évènements n'ont pas changé le fait que je les ai rencontrés et qu'ils/elles ont contribué à un enrichissement de ma vie sociale.

Michael Chau

Projet d'histoire de l'AGEM

Je suis dans le procès de faire l'histoire des plus de 50ans d'existence de l'association étudiante. Le but est d'en apprendre sur son fonctionnement, ses luttes et ses victoires à travers le temps pour nous permettre à l'association de s'améliorer.

Pour se faire, j'ai trié les archives de l'association, chercher dans les archives de la BANQ ainsi que dans d'autres médiums où de l'information sur l'association pourrait se trouver. Je prévois faire des entrevues pour permettre la création d'un narratif plus claire de cette histoire.

Si tu c'est un projet qui t'intéresse, tu peux me contacter sur Teams ou en envoyant un courriel à histoire@kevh.ca.

Kevin Halley

Plusieurs programmes d'études ne sont pas représentés, implique-toi!

Le rôle du conseiller/conseillère de programme est de défendre les droits et les intérêts des étudiant.e.s de leur programme d'étude. C'est aussi d'assurer le transfert d'informations concernant les positions de l'AGEM ainsi que ses activités. C'est également d'accompagner les étudiants.es à travers les processus de résolution de problèmes au Collège.

Le/La conseiller/conseillère de programme a accès à un budget pour alimenter la vie étudiante.

Si vous désirez vous présenter pour votre programme, présentez-vous au D-1021-2!

Le Comité des élections

Activité Karaoke!

Animorency organise ce mois-ci la 3e édition du Karoké ! Envie de chanter avec tes amis(es) ou socialiser ?

Viens avec nous vendredi le 28 au C-1681 ! Un souper et des collations sont aussi offerts ! Reste à l'affût de nos prochaines activités de la session !

Tu peut aussi venir nous voir à notre local au D-1017-1 pour plus d'infos!



Animorency

Des p'tits mo'

« Les gens, allez-vous laver, il y a des douches au 2ème étage. C'est pas normal que vous sentez les fesses à 8:00 à la cafétéria. »

Anonyme

« Arrêtez de rester dans les corridors, vous bloquez le chemin. Puis, Animorency c'est le meilleur club d'animés de Montmorency. »

Staff d'Animorency

« C'est gros, les casiers sont mal placés et il est difficile d'aller d'un cours à l'autre dans les pauses de 5 minutes. »

Anonyme

« Ça pue ici. »

Anonyme

« Mes années à Montmorency sont les années où le plus est arrivées, mais aussi le moins. »

Anonyme

« C'est un collègue que je fait partie. »

Eli Emanuel Perique

« Tabarnak, les gars, pissez comme comme du monde! Décidez-vous, vous pissez debout avec le bol levé ou assisez-vous, j'suis tellement tanné de la pisse sur le bol! J'me croirais au primaire, sérieusement. »

Anonyme

Tu veux te joindre à L'AFFRONT?

Viens au D-1021-2 et dit que tu es intéressé.e!

Préféablement, viens avec une idée de ce que tu veux écrire ou même un texte déjà écrit, on s'arrangera pour le reste.

**Si tu veux faire partie de l'équipe, dis-le aussi,
On te cherche justement !**

La date limite pour les articles écrits est le 7 mars!